

LA PSYCHOMECHANIQUE : PERSPECTIVE D'UN STRUCTURALISME DU SIGNIFIÉ

Alain Blaise MBELLA NTOUBA
Université de Yaoundé I, Cameroun
alainmbella393@gmail.com
&
Benjamine ÉBODIAM ÉDAMBO
Université de Yaoundé I, Cameroun
edambobenjaminer@gmail.com

Résumé : La linguistique mise sur pied par Guillaume rend compte du fonctionnement général du langage. Pour atteindre cet objectif, cette théorie va se développer autour des unités qui permettent l'extériorisation de la pensée, notamment les mots. Le niveau du mot dont elle observe davantage les caractéristiques est le signifié. La présente communication, qui s'intéresse à quelques innovations de la psychomécanique en sciences du langage, montre comment la sémantèse du signe linguistique est au centre des analyses d'inspiration guillaumienne. Il est question d'illustrer – par des concepts – l'hypothèse selon laquelle la pensée psychomécanique se construit autour de l'analyse du signifié.

Mots-clés : discours, langue, sémantèse, signe linguistique, signifié.

Abstract: The linguistics set up by Guillaume accounts for the general functioning of language. To achieve this goal, this theory will develop around the units that allow the exteriorization of thought, especially words. The level of the word whose characteristics she observes more is the signified. This paper, which is interested in some innovations of psychomechanics in language sciences, shows how the semantesis of the linguistic sign is at the center of guillaumian-inspired analyzes. It is a question of illustrating with concepts the hypothesis according to which psychomechanical thought is built around the analysis of the signified.

Keywords: speech, language, semantics, linguistic sign, signified.

Introduction

La psychomécanique décrit l'acte de langage en prenant appui sur le binôme langue-discours. Ce structuralisme observe la dynamique discursive des mots qui composent le système. Mais à quel aspect du système le guillaumisme applique-t-il son réseau conceptuel ? Quel est le niveau du mot sur lequel portent ses analyses ? Cette tendance linguistique serait une théorie qui exploite prioritairement les mouvements du signifié. Lafont et Gardès-Madray précisent que c'est de l'analyse de cette dimension du signe qu'elle tire profit :

Le dynamisme des faits de langue est au centre de la linguistique construite entre 1918 et 1959 par Gustave Guillaume. Ce structuralisme original ne doit à Saussure que quelques références latérales. Il lui est cependant comparable, car il se préoccupe de découvrir sous le niveau de parole (Guillaume préfère dire « discours », réservant le terme de parole à la substance de l'expression) un niveau profond de langue. Il s'agit d'une linguistique du signifié.

Lafont et Gardès-Madray (1971, p. 71)

Pour expliquer le fonctionnement de son objet, la psychomécanique éclaire davantage les mécanismes constructeurs du langage en appliquant aux faits de langue des concepts comme l'incidence, la subduction, le cinétisme, l'extension, l'extensité etc. La présente réflexion, qui traite de l'une des principales originalités en linguistique, en l'occurrence l'étude de la sémantèse des signes linguistiques, remet au goût du jour la définition du signifié. Il est question de montrer que toute la théorie de Guillaume repose sur la description de cette notion. Le travail s'articule autour de deux axes : le premier revisite le sens du mot *signifié* ; le second montre, à partir du réseau conceptuel guillaumien, que ce constituant du signe fait partie des notions constamment abordées par la psychomécanique.

1. De la notion du signifié

Le terme *signifié* a été défini par plusieurs théories linguistiques. Mais les recherches les plus porteuses sur la question restent celles de Saussure (2005, pp. 73-78) et de Guillaume (1973, pp. 68-70).

1.1. Le signifié saussurien

C'est en décrivant le signe linguistique que Saussure parvient à la définition du signifié. De son point de vue, celui-ci s'associe au signifiant pour former le signe :

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces. [...]. Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique. [...]. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant*.

Saussure (2005, pp. 74-75)

Essono réserve au signifié plusieurs synonymes : contenu, contenu conceptuel, sens, intention. Il indique par ailleurs que cette notion se rapporte à la composante du signe qui rassemble la totalité des propriétés dont dispose un objet :

Le signifié est l'autre composante du signe linguistique. Aussi psychique que le signifiant, il se situe au plan du contenu. Si le signifiant est l'image acoustique, le signifié est l'image conceptuelle. C'est l'idée ou le concept qu'évoque le signifiant. Le signifié, c'est le sens, le contenu conceptuel. C'est ce que Frege appelle l'intention ou l'ensemble de propriétés que possède un objet, ensemble de propriétés attribuées à l'objet en choisissant l'expression.

Essono (1998, p. 34)

Le signifié de Saussure correspond au concept, à l'image mentale suscitée par le mot chez le locuteur. Cassat et al (1977, p. 87) disent qu'il est « une représentation mentale d'une idée ou d'une chose ». En effet, Le signifié demeure donc une réalité abstraite, non matérielle. Il équivaut à une valeur que la société attribue au mot :

La « réalité » du signe linguistique, c'est la *valeur* qu'on lui attribue dans une société donnée, tant sur le plan du signifiant que sur celui du signifié, c'est-à-dire quelque chose de purement abstrait, de non substantiel, dont les qualités sont négatives et différentielles.

Cassat (1977, p.89)

En limitant le signifié à l'image mentale, Saussure exclut toute perspective d'extension mondaine du signe. Son signifié se limite à l'idée, indépendamment du référent, c'est-à-dire de la réalité extralinguistique¹ évoquée par le mot. Soit en exemple :

1. Je vous annonce l'arrivée du roi Njoya.
2. Si le président n'avait pas fait la violence aux ministres, les vraies décisions seraient restées dans les tiroirs.

En (1), le signe *roi* a pour signifié le monarque. Dans le contexte en présence, ce signifié correspond non pas à la personne physique du *roi Njoya*, mais à l'idée que l'on se fait de ce dernier. En (2), le signifié du mot *président* est une représentation mentale que le locuteur a de l'individu. Donc le signifié est resté une vue de l'esprit, une prise en compte du signe en mémoire par le sujet parlant. Guillaume en adopte une conception plus évoluée.

1.2. Le signifié guillaumien

Les guillaumiens ont réussi à situer le signifiant dans les deux niveaux de l'acte de langage : la langue et le discours. De leur point de vue, tout mot est un assemblage de plusieurs signifiés. Il a un signifié de puissance et des signifiés d'effet. On comprend alors que le mot n'a pas d'existence préalable ; il n'est pas une forme préconstruite, mais un élément qui se formalise progressivement au cours d'une morphogénèse et après une idéogénèse, à partir du matériau qu'offre la langue. Cette considération guillaumienne est bien loin des thèses traditionnelles qui, selon Hirtle, posent implicitement que les signes linguistiques existent permanemment et n'attendent que d'être employés :

On sait que Guillaume rejette sans restriction l'idée que les mots sont les éléments lexicaux qui se présenteraient entièrement construits d'avance et prêts à être employés tels quels dans la phrase à la construction de laquelle ils sont appelés à participer. Ce n'est qu'au terme d'une lexigénèse – ce procès de construction du mot indéfiniment recommencé à partir des ressources de la langue – que le mot se présente apte à être intégré à la construction de la phrase.

Hirtle (2002, p. 49)

Il n'y a donc pas de mots préconstruits, mais de procès de construction éternellement et incessamment renouvelé ayant pour aboutissement le signe linguistique. C'est ce procès qui est même caractéristique de la transition langue-discours appelée acte de langage. Autrement dit, les mécanismes constructeurs des vocables s'initient depuis la langue, lieu où sont donnés les éléments intellectifs de leur genèse, pour aboutir au discours – endroit où se physiphie le mot. Il est ainsi clair que le signe linguistique est une réalité à deux dimensions : dimension continue de mot de langue et dimension discontinue de mot de discours. Cette position est d'ailleurs soutenue par Vachon L'Heureux (2002, pp. 141-154), Tremblay (2002, pp. 123-140) et Vassant (2005, p. 45). De l'avis de Tremblay (2002, p. 125) par exemple, le mot est unité que la langue met à la disposition du sujet parlant afin qu'il puisse s'en servir, au moment du besoin, pour construire le discours. Le signe linguistique est

¹ Cf. J.-M. Essono, *op.cit.* Selon cet auteur, « le référent, c'est ce que Frege appelle l'*extension* ou la *dénotation*. C'est la manifestation du monde observable, la réalité extra-linguistique la représentation à laquelle renvoie le signe linguistique. Le référent est donc l'objet ou la classe des objets qui correspond au concept. »

donc permanemment un être de langue qui devient une unité du discours chaque fois qu'il y a acte de langage, actualisation. Cette double existence du mot implique nécessairement la présence de deux signifiés pour le signe. Il y a – somme toute – un signifié de langue, dont l'existence est permanente, et un signifié de discours, qui ne commence à exister qu'après actualisation du langage par le sujet parlant. Moignet peut ainsi parler de signifié de puissance et de signifié d'effet :

La transition de la langue au discours, quel que soit ce dernier, exige la médiation des signes linguistiques. [...]. Le signe fonctionne comme médiateur parce que, d'une part, il est associé aux éléments dont se recompose la langue, les signifiés de puissance, et parce qu'il permet l'actualisation des signifiés d'effet, qui sont les idées finalement exprimées dans le discours.

Moignet (1981, pp. 70-71)

Le signe linguistique, selon les principes de la psychomécanique, est une entité qui dispose de deux natures de signifiés. Il a un signifié de puissance qui correspond à sa valeur de langue et un signifié d'effet qui désigne ce qu'il évoque mentalement en emploi discursif. De toutes les manières, il y a une différence entre l'existence permanente d'un vocable en langue et son fonctionnement en discours. C'est cette différence que Honeste tente relever lorsqu'elle revient sur les valeurs du mot données par Guillaume :

(1) Guillaume distingue valeur en langue (signifié de puissance) et valeur en discours (signifié d'effet) ; (2) la valeur en langue est unique et les valeurs en discours sont multiples ; (3) le signifié de puissance est permanent, alors que les signifiés d'effet sont momentanés ; une fois utilisé en discours, après avoir pris momentanément des valeurs particulières en interaction avec les autres mots de l'énoncé, le mot retourne à la langue dans son état permanent.

Honeste (2005, pp. 70-71)

On se rend compte que le mot a un signifié en langue, signifié cinétique et permanent dont l'exploitation momentanée par le discours donne le signifié d'effet. Cette chronologie du signe est présentée en figure par Moignet (1981, p. 5) ainsi qu'il suit :

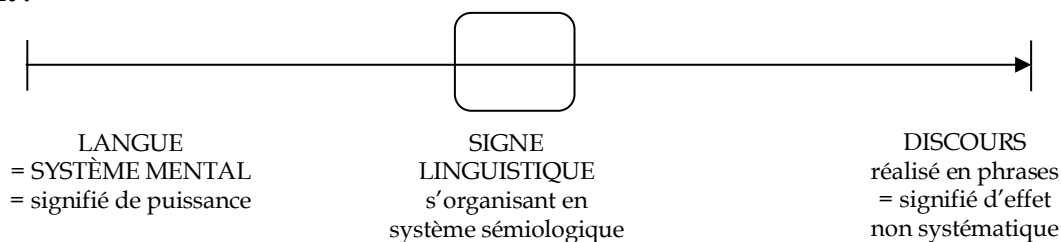


Fig. 1 : Signe linguistique en fonctionnement

En clair, le signifié de puissance est l'unique valeur que porte le signe en langue. Ce signifié est dense, généralisé et présente l'aptitude à se démultiplier en plusieurs signifiés d'effet. C'est d'ailleurs ce qui a amené Honeste (2005, p. 72) à faire remarquer que le mot n'a qu'une valeur en langue, mais plusieurs valeurs en discours. En effet, le signifié de puissance d'un signe recouvre l'ensemble de ses possibilités sémantiques. Ce sont ces possibilités qui, exploitées momentanément et de manière particulière, représentent en actualisation des signifiés d'effet. Le mot, comme l'a

souligné Tabi Manga, dans l'instance de puissance, a un signifié qui englobe toutes les potentialités signifiantes du signe qui s'actualisent discursivement en signifiés d'effet :

L'on distingue donc un signifié de puissance et un signifié d'effet. Le signifié de puissance (Sé de puissance) comporte en langue la somme virtuelle de possibilités de discours, tandis que le signifié d'effet (Sé d'effet) actualise en discours un effet de sens permis par la langue.

Tabi Manga (1992, p. 91)

C'est dire que le signifié de puissance d'un mot englobe l'ensemble des signifiés d'effet que peut porter ce même mot dans ses diverses réalisations discursives. Observons ce déploiement des unités de langue à travers de morphème *qui* dans les énoncés :

3. *Qui* que tu sois, tu prendras part à la réunion.
4. *Qui* êtes-vous ?
5. Je voudrais savoir *qui* vous êtes.
6. *Qui* vivra verra.
7. L'enfant *qui* vient est mon fils.

Ci-dessus, il y a un seul mot de langue *qui* dont les signifiés d'effets sont variés. Partout, il est pronom, c'est-à-dire représentant d'un mot de la partie de langue substantive. Mais ses valeurs changent d'une occurrence à une autre. En (3), *qui* porte l'image du pronom indéfini. En (4), il est pronom de l'interrogation directe ; dans l'énoncé (5), il introduit plutôt une interrogation indirecte. En (6), *qui* soutient une relative substantive, alors qu'en (7), il est le support d'une relative avec antécédent. La réunion de l'ensemble des valeurs de *qui* constitue le signifié de puissance de ce morphème. Par ailleurs, chacune de ses actualisations représente un signifié d'effet. Dans ces conditions, le signifié de puissance représente l'ensemble des possibilités du mot disposé chacune à devenir un signifié d'effet introduit dans un énoncé. Cette propriété du mot peut être davantage éclairée si l'on convoque des concepts.

2. Apport du signifié dans l'explication des concepts guillaumiens

Dans cette section, nous montrerons comment les notions couramment convoquées par les guillaumiens participent prioritairement de l'analyse de l'image sémantique du signe linguistique. Trois concepts majeurs seront exploités à cet effet : la subduction, la systématique et l'incidence.

2.1. Du concept de subduction

C'est dans le souci de rendre compte de la démultiplication du signifié de puissance en signifiés d'effet que Guillaume formule le concept de subduction en linguistique. Ce mécanisme ne concerne que le mot, pris comme réalité appartenant à la fois à la langue et au discours. La subduction découle de l'idée qu'il y a un cinétisme propre à chaque vocable. En langue, le signe correspond à un mouvement. Son signifié de puissance, naturellement dense, fournit au discours des unités aux valeurs différentes appelées signifiés d'effet. Distincts sur le plan notionnel, les signifiés d'effet d'un même signifié de puissance se disposent dans le système suivant une hiérarchie de valeurs. On peut ainsi comprendre que le signe linguistique s'évide progressivement et continuellement selon ses emplois. La subduction concerne en premier lieu les mots. On la définit comme un phénomène de l'ordre de la

sémantique au cours duquel le signifié de puissance d'un signe se déploie discursivement en plusieurs signifiés d'effet disposés dans un ordre décroissant. On se rend ainsi compte que la subduction désigne le recul notionnel que peut connaître une forme linguistique d'un environnement discursif à un autre. Moignet (1981, p. 125) l'appelle *déplétion sémantique* et Pierrard (2002, pp. 364-365) *désémantisation* ou encore *dématérialisation sémantique* et même *réduction sémantique*. Mais il faut souligner que les actualisations des vocables dénoncent à la fois la matière et l'intention cohésive. De l'une à l'autre, il y a bien dématérialisation. Ce mécanisme de réduction de la teneur notionnelle des vocables ne se décrit qu'en termes d'espaces compris entre les différentes actualisations du même signifié. Lowe tente de ce fait de le résumer comme un phénomène psychique et notionnel répété,

par lequel la pensée, visant à délester le mot-phrase du lourd contenu sémantique qu'il autorise, va rejeter en dehors de lui, au bénéfice de la phrase, tout ce qu'elle peut retirer et ne conserver que ce qu'il faut pour que le mot continue à exister.

(Lowe, 2007, p. 136)

Il est évident que le mot se subduit parce que le déploiement de son signifié de langue donne lieu à de nombreux signifiés aux valeurs différentes en discours. Selon Moignet (1981, p. 124), la subduction est la conséquence sémantique de l'existence de plusieurs variétés d'emplois pour un même signe linguistique. Ce procédé psychique ressortit de la capacité du signifié de puissance à se dédoubler, à se développer en plusieurs signifiés d'effet. Le phénomène en question est d'ailleurs à l'origine de la polyfonctionnalité des vocables. En réalité, il y a sous cette déplétion une raison inévitable : le rattachement du signifié à une réalité immédiate. Chaque fois que ce rapport se constate, il se passe la dématérialisation notionnelle et le jeu se répète selon les cas. Il faut relever que les unités de langue, selon Moignet, se subduisent de deux manières. La subduction peut en effet être externe ou interne. Pour Moignet, la subduction externe dite encore exotérique est celle qui est extérieure à la morphologie du vocable. Elle est une subduction de mot à mot :

L'existence d'une ordination sémantique entre certains verbes, à mettre au compte de la subduction externe ou exotérique, fonctionnant de vocable à vocable. Ainsi, le verbe *faire* est idéellement préexistant à tout verbe d'action ; les verbes d'existence *avoir* et *être* sont, eux, logiquement antérieurs à toute matière verbale.

Moignet (1981, p. 124)

La subduction exotérique consiste alors en une déplétion qui ne s'exerce pas à l'intérieur du mot. Elle est le fait de certains vocables dont la particularité est de transmettre leur sémantèse à plusieurs autres unités de langue. C'est sans doute cette subduction qui est le fondement de la synonymie partielle entre les signes linguistiques. Quand, en effet, on essaie de définir la relation de sens entre deux signes sémantiquement proches, on s'aperçoit que, de l'un à l'autre, le processus de dématérialisation va permettre de les distinguer. C'est ce que Moignet souligne lorsqu'il analyse les rapports notionnels qui existent entre l'auxiliaire *avoir* et les verbes comme *tenir* et *posséder*. *Avoir*, dans certains contextes, a un sens proche de *tenir* et de *posséder*. Soit en exemple :

8. Il *a* une canne à la main droite.
9. Il *tient* une canne à la main droite.
10. Il *possède* une canne à la main droite.

Dans les phrases ci-dessus, les verbes *a*, *tient*, et *possède* ont une sémantèse identique. La subduction exotérique peut annuler toute possibilité de synonymie entre ces mots, notamment lorsqu'*avoir* fait partie des locutions verbales. C'est le cas dans les mots composés comme *avoir l'air*, *en avoir marre*, *avoir faim*, *avoir lieu* :

11. Il *a* l'air mécontent.
12. Il *en a* marre.
13. Il *a* faim.
14. Une séance de travail *a* lieu ce jour.

On se rend bien à l'évidence que la déplétion sémantique a vidé le verbe *avoir* des notions de *tenir* et de *posséder*. Voici comment Moignet résume la dématérialisation notionnelle caractéristique du fonctionnement de cet auxiliaire :

En idéogénèse développée, le verbe *avoir* peut réaliser des effets de sens voisins que ceux qu'on obtient avec des verbes particuliers comme *tenir* ou *posséder* : *avoir de l'argent*, *avoir la solution d'un problème*, etc. En idéogénèse interrompue avant ce terme, on a un état d'*avoir* où il n'est plus glosable par un verbe particulier et où il n'est que la composante formelle (principalement formelle) d'un ensemble dont un autre élément de langue fournit la composante notionnelle : c'est la locution verbale, de divers types : *avoir l'air*, *avoir faim*, *avoir lieu*, *avoir beau*, etc.

Moignet (1981, p. 125)

La subduction externe s'oppose à la subduction interne. Celle-ci correspond au type qui s'exerce au sein du mot. Elle s'observe lors de la description des rapports entre les signifiés d'effet d'un même signe linguistique. Les guillaumiens l'appellent encore subduction ésotérique. Afin de la distinguer de la déplétion sémantique externe, Moignet en fait la remarque ci-après :

Mais la subduction opère aussi, et surtout, au sein même de la sémantèse de certains vocables, et non comme définissant des rapports de vocable à vocable : Gustave Guillaume parle alors de *subductivité interne* ou *ésotérique*.

Moignet (1981, pp. 124-125)

La subduction interne se développe donc à l'intérieur du mot. C'est elle qui donne au signe linguistique plusieurs existences. Elle est à l'origine de la multivalence et de l'usage polysémique des vocables. Sous les effets de la déplétion sémantique, un mot, d'une actualisation à une autre, va reculer notionnellement, au point de se vider de sa matière au terme d'un long parcours discursif. C'est ce que Moignet démontre avec le morphème *que* dans son propos suivant :

Sous des formes multiples, selon une ordination montrant des états de *que* de plus en plus subduits, de plus en plus quintessenciés, on trouvera successivement un *que* « pronom interrogatif », « pronom relatif », « adverbe quantitatif », « conjonction », et enfin (faute de terminologie adéquate) « particule ».

Moignet (1981, pp. 126)

Donc la théorie de Moignet (1981, pp. 189-190) peut aider à rétablir, moyennant les actualisations discursives, la hiérarchisation des signifiés d'effet du mot *que* au niveau de la puissance. Ce linguiste fait observer une déplétion de ce morphème à quatre échelons :

15. *Que* voulez-vous ?
16. L'homme *que* tu regardes est mon père.
17. *Que* c'est excellent !
18. Je crois *que* le soleil est en train de se lever.

L'énoncé (15) comporte un état plénier de *que* – le pronom interrogatif – qui n'a pas encore été atteint par la subduction. Le morphème, à ce stade, porte l'intégralité d'une phrase qu'il nominalise. En (16), il connaît une première subduction qui le recule à un statut quasi-adjectival. Ce vocable soutient une phrase qu'il adjectivise à un antécédent. En (17), la dématérialisation le rétrograde du niveau quasi-adjectival au degré quasi-adverbial. *Que* devient alors le morphème introducteur de la phrase exclamative. Les mécanismes psychiques, en (17), vont produire un emploi plus subduit sémantiquement du mot caractérisé par un vide notionnel : la conjonction complétive de subordination. D'un emploi à un autre, on assiste à un phénomène selon lequel le lourd signifié a un caractère dynamique. Ce signifié s'évide de manière progressive, au fur et à mesure qu'il est actualisé. Un autre concept guillaumien qui se déploie sur l'image mentale des faits de langue et de discours est la systématique.

2.2. Du signifié à la systématique

La systématique est non seulement un concept, mais aussi une méthodologie. Guillaume l'exploite pour montrer que la langue est un « système des systèmes » (Guillaume, 1971, p. 10). En appliquant cette méthode guillaumienne à l'analyse des signes, le linguiste parvient aux conclusions que la langue est un système qui se recompose d'autres systèmes. Il est donc évident, si l'on s'en tient aux conclusions de Guillaume, que l'objectif de la systématique est de justifier qu'il existe quelque chose de commun entre les états discursifs d'un même mot :

La systématique, branche spéciale de la linguistique se caractérise par un refus de considérer séparément dans le temps les faits particuliers, quel qu'ils soient. Elle entend, juge indispensable à la compréhension des choses, que les êtres particuliers de langue, avant toute considération, historique ou autre, soient replacés – mis à leur juste place – dans l'entier systématique.

Guillaume (1971, p. 13)

En effet, le mot, dans le système de la langue, dispose en lui-même d'un système doté de ses principes de fonctionnement interne. Autrement dit, il est un microsystème qui a une vie dans un autre système plus étendu qui est celui de la langue. C'est pour cela que Lowe relève qu'il y a chez Guillaume une tendance qui considère la langue comme un système général intérateur de celui du mot :

Dans la conception qu'il nous propose du système des systèmes qu'est la langue, Guillaume considère le système du mot comme le plus général des systèmes que la langue intègre en elle. [...]. Tous les mots de la langue, quelle que soit par ailleurs la partie du discours dont ils relèvent, sont construits de la même manière. Ce qui suppose l'existence dans la langue d'un même mécanisme de

construction du mot identifiable sous chacune des parties du discours. C'est à ce mécanisme général de construction du mot que correspond le système du mot.

Lowe (2007, p. 117)

Ainsi, appliquer le concept guillaumien de systématique à l'étude des unités linguistique, c'est mettre au goût du jour l'idée que les faits de discours sont prédisposés à former un système. En effet, comme le souligne Tabi Manga, la structure du mot correspond à un ensemble cohérent et successif d'éléments : « Le mot, en tout idiome, doit sa structure fondamentale à la successivité continuellement alternante. [...]. Le mot est système » (Tabi Manga, 1992, p. 98). Reproduire système d'un mot c'est rendre compte du cycle qu'il réalise dans son existence la plus abstraite au niveau puissanciel. Selon Fuchs et Le Goffic, le système est une abstraction – le signifié de puissance en réalité – que le linguiste reconstitue à partir des faits observables ou signifiés d'effet :

Un des concepts clés de Guillaume est la notion de système. Le système est une abstraction qui procède d'une construction intellectuelle ; ce n'est pas un donné qui se laisserait immédiatement appréhender par une simple observation [...]. Selon Guillaume, le travail du linguiste consiste au contraire à dépasser le cadre droit de l'observation empirique (la pseudo-réalité des phénomènes sensibles directement observables) pour construire l'objet.

Fuchs et Le Goffic (1992, p. 141)

Ainsi, le système d'un signe linguistique correspond-il au mouvement cinétique qu'il effectue, de façon chronologique, dans le temps opératif. Plusieurs études ont été consacrées à l'élaboration des systèmes des unités de langue. Moignet (1981, pp. 187-188) en a fait celui du morphème *qui*. L'on en retient que le cinétisme de ce mot correspond à un mouvement qui va de l'inconnu au connu. Les illustrations ci-dessous nous permettent de proposer une reformulation du système des signifiés d'effet de ce vocable :

19. Qui que vous soyez.
20. Qui observes-tu ?
21. De qui parlez-vous ?
22. Qui vole un œuf volera un bœuf.
23. J'aimerais savoir qui tu observes.
24. Je vois qui vient.
25. Les petits oiseaux qui volent.
26. Celui qui tient le bâton.
27. Ce qui arrive quand on a fin.

En (19), la mophogénèse du pronom indéfini *qui* correspond à « l'idéogénèse d'« être animé virtuel » » (Moignet, 1981, p. 187), indéfini en pensée. En (20), (21), (22), (23) et (24), ce morphème réclame la complémentarité d'une phrase pour signifier. En réalité, on est en présence des actualisations du morphème qui marquent la transition entre l'inconnu et le connu. En (25), (26) et (27), les emplois de *qui* portent l'image d'une donnée connue et identifiable par le locuteur.

2.3. Le régime d'incidence

L'étude de l'incidence permet d'avoir une vue sur la signifiante des faits de discours. Guidé par ce concept, le guillaumisme analyse le signe comme une entité relationnelle, capable de servir de support ou d'apport de signification. En effet, l'incidence, si l'on s'en tient aux analyses de Tabi Manga (1992, pp. 103-106), est un principe à partir duquel s'expliquent les relations entre les mots dans le mouvement de caractérisation. Cette notion tire son expression du système des rapports entre les signes linguistiques dans l'environnement discursif. Pour Tabi Manga,

La notion d'incidence est liée à la caractérisation générale, selon laquelle, il y a partout et toujours apport de signification à un support. C'est la relation apport/support qui détermine l'incidence. En tout état de cause, un mot, disait G. Guillaume, est un apport de signification destiné à un support.

Tabi Manga (1992, p. 103)

Le régime d'incidence des mots se perçoit chez les guillaumiens comme un concept qui s'explique différemment selon les parties de langue. Ewane rappelle que, du substantif à l'adverbe, en passant par l'adjectif, ce qui le caractérise, c'est la variation constante. Ainsi existe-t-il plusieurs catégories d'incidences :

L'auto-incidence ou incidence interne dévolue au substantif explicite la rencontre entre cette catégorie de la matière et de la forme. On dira en d'autres termes que le substantif se prédique lui-même. L'incidence externe ou hétéro-incidence implique au contraire un apport extérieur au support. L'on doit comprendre que les catégories hétéro-incidentes telles que le verbe, l'adjectif et l'adverbe évoquent des idées destinées à s'appliquer hors d'elles. Ces catégories ne semblent pas parvenir à une parfaite autonomie, à une autonomie fonctionnelle. L'adverbe, caractérisée par l'incidence externe de second degré se définit dans le système des parties de langue par le fait qu'il s'applique au verbe ou à l'adjectif ; il est donc caractérisé d'éléments périphériques.

Ewane (2013, p. 98)

Il apparaît ainsi que la notion d'incidence se rattache à la teneur prédicative des mots. En effet, parce qu'il est une partie de langue dont la forme associe la matière notionnelle, le substantif se caractérise par une incidence interne ou auto-incidence. L'adjectif et le verbe sont, par ailleurs, des catégories hétéro-incidentes. Ce sont en effets des supports formels dotés d'un apport qui ne s'applique qu'à d'autres parties de langue. Quant à l'adverbe, il est incident des termes déjà incidents eux-mêmes d'autres termes. On parle là d'une incidence de degré. Guillaume résume ces différents mécanismes fonctionnels quand il élabore la systématique des parties du discours ainsi qu'il suit :

Adjectif : Incidence externe, c'est-à-dire à n'importe quoi que ne connote pas l'adjectif, et conséquemment à un support librement pris en dehors de la connotation adjective. [...]

Substantif : Incidence interne, c'est-à-dire une incidence qui ne soit pas de ce que le mot connote, et qui donc échoit au dedans de la signification apportée par le vocable. [...]

Verbe : Le verbe a comme l'adjectif, dans des conditions particulières qui font état de l'incidence à la personne, une incidence externe. [...]

Adverbe : L'incidence de second degré. Il y a incidence à une incidence.

Guillaume (1971, pp. 202-203)

Cette théorie de l'incidence portant sur le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe est celle des parties de langue prédicatives. Elle est attestée dans les exemples suivants :

28. Un garçon.
29. Un garçon talentueux.
30. Un garçon très talentueux.

A l'intérieur du substantif *garçon* en (28), l'apport notionnel et le support formel se rencontrent au sein du même vocable. Ce lexème se caractérise par une incidence interne. Cette propriété permet à ce nom de trouver, de façon immédiate, dans son champ d'idéation, la donnée de l'expérience qu'il désigne. Ce mot, pour reprendre l'expression de Tabi Manga (1992, p. 104) « ne peut se dire que de ce qui est [*garçon*] ; et ne peut pas se dire de ce qui ne l'est pas ». En (29), il y a hétéroincidence de l'adjectif *talentueux*. Celui-ci adresse sa matière à un support – le nom – auprès duquel il joue le rôle d'apport de signification. Dans l'énoncé (30), il y a incidence externe de deuxième degré de l'adverbe *très* auprès de l'adjectif *talentueux*.

Conclusion

Cette communication s'est consacrée à la problématique de la place du signifié en linguistique guillaumienne. Il en découle que les analyses psychomécaniques se développent prioritairement autour de l'image mentale du signe. En effet, la référence au binôme langue-discours a permis d'identifier deux niveaux d'existence du signifié : en puissance – où il est composé de la somme des valeurs du mot – et dans la sphère de l'effet, où il correspond à une exploitation momentanée d'une valeur puissançielle du signe linguistique. Le concept de subduction a, par ailleurs, conduit à la mise en lumière de la déplétion que subit la sémantèse de tout vocable. En d'autres termes, à chaque emploi énonciatif, le signe se débarrasse de son lourd contenu sémantique pour actualiser uniquement la matière notionnelle réclamée par la visée du discours. Aussi, le guillaumisme soutient-il que les faits de langue sont dotés de systèmes. A la lumière de cette théorie, on s'est rendu à l'évidence que chaque unité de puissance a un fonctionnement traduisible en cycle. Dans la même lancée, relevons que les parties de langue prédicatives sont porteuses de substances qui leur donnent la possibilité de se prêter à au moins deux régimes d'incidence : l'auto-incidence et l'hétéro-incidence. On comprend, en fin de compte, que la théorie de Guillaume se déploie autour la face signifiante du signe linguistique.

Références bibliographiques

- Cassat P. & al. (1997). Les Linguistes, *La linguistique*, Paris, Larousse, 39-93.
- Essono J.-M., (1998). Précis de Linguistique générale, Paris, l'Harmatan.
- Ewane C. F., (2013). Narrativité et modalisation adverbiale dans *Brouillon de vie* de Angélique Solange Bonono, *Critique et réception des littératures francophones. Perspectives littéraires et esthétiques*, Paris, L'Harmattan, 97-106.
- Fuchs C. et Le Goffic P., (1992). *Linguistiques contemporaines. Repères historiques*, Paris, Hachette.
- Guillaume G., (1973). *Grammaire particulière et grammaire générale, (IV)*, Québec, Presses de l'Université Laval.

- Guillaume G., (1971). *Psychomécanique du langage, Principes, Méthodes et Applications*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Hirtle W., (2002). ... les mots étant des procès... *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 48-59.
- Honeste M. L., (2005). La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ?, *La langue française au prisme de la psychomécanique du langage*, Paris, Larousse/Armand Colin, 68-83.
- Lafont R. & Gardès-Madray F., (1971). *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse.
- Lowe R., (2007). *Introduction à la psychomécanique du langage I. Psychosystématique du nom*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Moignet G., (1981). *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Pierrard M., (2002). Attribut de l'objet et verbe vecteur d'attribution : la place des constructions à valeur causative, *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 358-369.
- Saussure F. de, (2005). *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot.
- Tabi Manga J., (1992). *De la grammaire de l'Ewondo à une théorie du mot*, Paris, Didier.
- Tremblay R., (2002). Le contraste de l'univers espace et de l'univers-temps : fondement du système des parties du discours, *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 123-140.
- Vachon L'Heureux P., (2002). Le mot et la partie du discours, *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 141-154.
- Vassant A., (2002). Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un » et la théorie de l'incidence de Guillaume, *La langue française au prisme de la psychomécanique du langage*, Paris, Larousse/Armand Colin, 2005, 40-67.